

## 21ÈMES PRIX TERRITORIAUX

Déposez votre dossier de candidature avant le 4 septembre 2020

24/11/2020 - PARIS

---

### Pourquoi participer à cet événement

- Collectivités, établissements publics locaux, vous avez mis en place un projet innovant qui implique plusieurs métiers et services et améliore l'efficacité de votre service public ?
  - Déposez votre dossier avant le 4 septembre pour tenter de devenir lauréat de la 21ème édition !
  - La cérémonie de remise de prix se tiendra lors du Salon des Maires, le 24 novembre à Paris et sera présidée par Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.
- 

### Cérémonie animée par la rédaction de La Gazette des communes

#### Les trophées seront remis dans les catégories suivantes :

- Prix Gazette
  - Prix GMF
  - Prix Coup de cœur du Jury
- 

### Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

---

### Qui participe à cet événement

- Les collectivités territoriales présentes sur le Salon des Maires